

**Actualité**  
**Se prémunir des pratiques abusives « Mise en conformité au RGPD »**

Des sociétés profitent du Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») pour opérer du démarchage auprès des médecins et des conseils départementaux.

Ce démarchage vise souvent à vendre un service d'assistance à la mise en conformité au RGPD, ou à collecter des informations en vue d'une escroquerie ou d'une attaque informatique.

Si vous recevez ce type de sollicitations, il est recommandé de :

- Demander des informations sur l'identité de l'entreprise démarcheuse permettant de faire des vérifications sur internet ou auprès de l'Ordre national ;
- Vous méfier de telles communications prenant les formes d'une information officielle émanant d'un service public ;
- Lire attentivement les dispositions contractuelles ou précontractuelles ;
- Prendre le temps de la réflexion et de l'analyse de l'offre ;
- Diffuser ces conseils de vigilance auprès de vos services et des personnels qui sont appelés à traiter ce type de courrier ;
- **Ne payer aucune somme d'argent** au motif qu'elle stopperait une éventuelle action contentieuse.

En cas de doute sur la nature d'une communication reçue, vous pouvez vous reporter aux exemples d'arnaques RGPD recensés par la CNIL : [https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/arnaques-rgpd\\_cas-signales-a-la-cnil.pdf](https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/arnaques-rgpd_cas-signales-a-la-cnil.pdf)

Pour en savoir plus sur vos obligations en matière de protection des données personnelles, vous pouvez consulter le Guide pratique sur la protection des données que l'Ordre National a élaboré et rédigé conjointement avec la CNIL : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/edition/17ss6et/guide\\_cnom\\_cnil\\_rgpd.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/edition/17ss6et/guide_cnom_cnil_rgpd.pdf)

Si nécessaire, vous pouvez adresser un courriel à la Déléguée à la protection des données du Conseil national à l'adresse [dpo@cn.medecin.fr](mailto:dpo@cn.medecin.fr)